



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6020039

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 8598
N/REF : 8/02/2026 0H15 C:000620 I:13095
V/REF : Contrat N°008598 du 01/01/2012

SDC 'Résidence Klimt'
C/O FONCIA BOUVET BONNAMOUR
119 AVENUE DE SAXE
69003 LYON

IMMEUBLE : RESIDENCE KLIMT
RESIDENCE ETUDIANTS
30 BIS AVENUE ROGER SALENGRO
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 04 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : POMPE DE RELEVAGE
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. B. HOESSLER

CONTROLE ET ENTRETIEN DE LA POMPE DE RELEVAGE AVEC FLOTTEUR
NETTOYAGE MANUEL DE LA FOSSE DE RELEVAGE

4 FOIS L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Février de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/01/2026

Prix de base du contrat : 249,63

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 10/2010	Valeur :	103,6
	Mois de l'indice de révision	: 09/2025	Valeur :	145,8



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6020039

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 1 pompe(s) de relevage	4/AN	336,00	336,00
TOTAL H.T.				336,00
T.V.A. a 10,00%				33,60
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>369,60</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.